

Mairie

Horaires d'ouverture :
Lundi : 13h 30 - 17h 00
Jeudi : 13h 30 - 19h 00
Vendredi : 10h - 12h
04 74 83 81 76

mairie.optevoz@wanadoo.fr
www.optevoz.fr

Déchetterie d'Optevoz

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 13 h 30 - 18 h

Jeudi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

4 emplacements de collecte sélective

Parking salle des fêtes

Parking salle du champ

Déchetterie

Lotissement du château

Collecte des ordures ménagères

La collecte a lieu tous les
vendredis matins.

Pour connaître l'organisa-
tion lors des jours fériés,
consultez les actualités du
site : www.smnd.fr

Centre de Santé

Infirmier « Les Lauzes »

5 pl. de la mairie, Siccieu

04 37 05 20 17

csileslauzes@orange.fr

Assistances sociales

PMI

Centre médico-social de

Morestel: 103 rue des

Tabacs 38510 MORESTEL

04 74 80 04 31

BébéBus

Halte-garderie itinérante

Accueil à la Salle du

Champ des enfants

de 3 mois à 3 ans

les jeudis de 9h à 16h30

06 85 05 60 10

06 81 88 44 54

Bibliothèque Municipale

Mardi: 16h00 - 18h

Vendredi: 16h30 - 17h30

Horaires d'utilisation des

appareils bruyants

Les jours ouvrables:

8h30-12h / 14h30-19h30

Samedi : 9h-12h / 15h-19h

Dimanche et jours fériés :

10h-12h

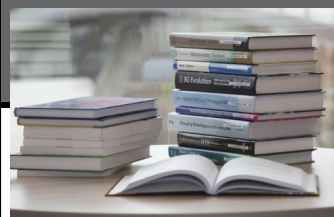
La Lettre



Optevozienne

FEVRIER 2021

Appel à bénévoles!



La bibliothèque municipale d'Optevoz est à la recherche de bénévoles pour tenir des permanences.

Vous avez du temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contactez la mairie au 04 74 83 81 76.

Recensement des personnes vulnérables

Les Optevoziens qui le désirent peuvent se faire inscrire sur un **registre confidentiel** en mairie. Ce registre recense les personnes âgées, vulnérables ou isolées.

En cas de risques exceptionnels, la commission Action Sociale pourra les contacter pour prendre de leurs nouvelles, s'assurer que tout va bien et connaître leurs éventuels besoins.

N'hésitez pas à appeler la mairie pour vous faire recenser : 04 74 83 81 76



Panneau Pocket : version papier



Dans la lettre optevozienne d'octobre 2020, nous vous avons informé, que la commune s'était équipée d'une application vous permettant d'être alerté et informé des actualités et événements sur Optevoz.

A chaque publication, vous recevez une notification sur votre téléphone. C'est simple d'utilisation et gratuit. Néanmoins, nous ne sommes pas tous équipés d'un téléphone permettant de télécharger des applications.

C'est pourquoi, la commune a décidé de créer un panneau pocket version papier qui sera affiché dans le panneau d'affichage sur la place du village afin de communiquer les informations utiles à un plus grand nombre.

Si vous souhaitez faire paraître une information ou un événement pour votre association, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Voisins vigilants : appel à volontaires



Depuis quelques temps les cambriolages ne cessent d'augmenter dans notre commune. C'est pourquoi la municipalité souhaiterait adhérer à la plateforme **Voisins Vigilants et Solidaires** afin de réduire efficacement l'insécurité mais aussi de faire revivre l'entraide et la solidarité dans notre village (fête de quartier, réseau d'entraide, organisation d'événements ...)

Pour mettre en place cette action nous avons besoin de personnes volontaires pour porter ce projet en tant que "référénts de quartier".

Leur rôle sera de veiller et d'informer, mais ils ne devront ni surveiller ni intervenir, chacun se devant de respecter la vie privée, les droits individuels et les libertés publiques. Vous pouvez trouver la charte du voisin vigilant sur le site web

www.voisinsvigilants.org.

Si vous souhaitez participer ou si vous avez besoin de plus de renseignements, merci de vous rapprocher de la mairie.

Petit rappel : Il ne faut pas hésiter, si vous apercevez une personne ou un véhicule au comportement suspect,



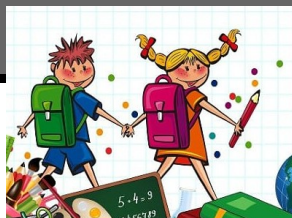
Information importante de la REGIE DES EAUX

Afin de préserver la sécurité des administrés, la régie des eaux des Balcons du Dauphiné informe que ses agents vont être équipés de cartes professionnelles numérotées qui devront être présentées lors des interventions à domicile. Sans présentation de la carte, il est conseillé de ne pas donner accès à son habitation.



En cas de doute avéré, contacter la régie des eaux au 04 74 83 83 01 ou l'accueil général des Balcons du Dauphiné au 04 74 80 23 30.

Inscriptions scolaires 2021/2022



Les inscriptions des nouveaux élèves nés en 2018 (ou avant) pour la rentrée scolaire 2021/2022 auront lieu **la semaine du 1er au 5 février 2021.**

→ Vous devez dans un premier temps vous présenter à la **mairie** avec votre livret de famille et un justificatif de domicile. Il vous sera alors délivré un certificat d'inscription scolaire.

→ Vous devez ensuite prendre un rendez-vous avec la directrice de l'école, Stéphanie Decosterd : 04.74.83.88.33 afin de procéder à l'inscription définitive de votre enfant. Vous devrez vous munir du certificat délivré par la mairie, du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un certificat de radiation (pour les élèves déjà scolarisés dans une autre école).

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie (04.74.83.81.76) ou l'école (04.74.83.88.33)

Le monoxyde de carbone: attention DANGER

Chaque année, à l'approche de l'hiver, le monoxyde de carbone est responsable de plusieurs milliers d'intoxications dont une centaine de décès qui peuvent être prévenus par des gestes simples.

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone ?

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur à combustion, par exemple, fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Il se diffuse rapidement dans l'environnement.

D'après [Santé publique France](#), la grande majorité des intoxications au monoxyde de carbone a lieu au sein des habitats (86 %). Environ les trois quarts des intoxications accidentelles domestiques sont en lien avec une installation raccordée de type chaudière, poêle/radiateur ou chauffe-eau.

Les autres intoxications sont liées à l'utilisation d'un appareil non raccordé comme un brasero/barbecue, un groupe électrogène ou un chauffage mobile d'appoint.

Les effets d'une intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) **se diffuse très vite dans l'environnement et peut être mortel en moins d'une heure**. Le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant qui se fixe sur les globules rouges et les empêche de véhiculer correctement l'oxygène dans l'organisme.

La gravité de l'intoxication dépend de la quantité de CO fixée par l'hémoglobine.

Les premiers symptômes et les plus fréquents sont : **maux de tête, nausées et vomissements**.

Si ces symptômes sont observés chez plusieurs personnes dans une même pièce ou qu'ils disparaissent hors de cette pièce, cela peut être une intoxication au monoxyde de carbone.

Dans ce cas, il est nécessaire d'aérer, d'évacuer le lieu et d'appeler les urgences en composant le 15 ou le 18 (ou le 114 pour les personnes malentendantes).

Conseils et précautions

Pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone au domicile, il convient :

- avant chaque hiver, de faire systématiquement **vérifier et entretenir les installations** de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- **d'aérer au moins dix minutes chaque jour**, de maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et de ne jamais boucher les entrées et sorties d'air ;
- **de respecter les consignes d'utilisation** des appareils à combustion : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu ;
- de placer impérativement les **groupes électrogènes à l'extérieur** des bâtiments ; **ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage** : cuisinière, brasero, barbecue, etc.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- **Aérez au moins 10 min. par jour**
- **Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver**
- **Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes**
- **Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson**

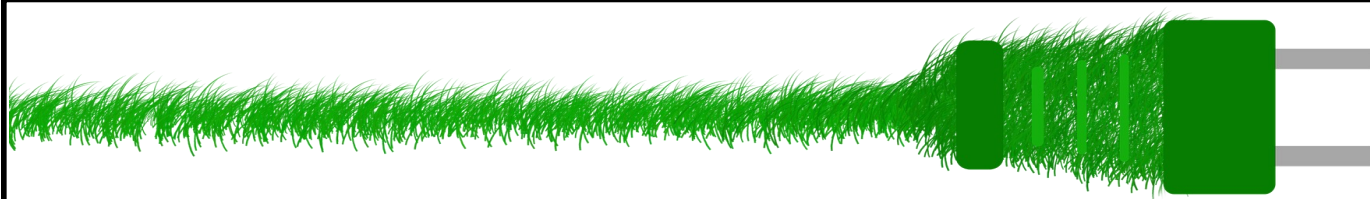
www.prevention-maison.fr

Santé publique France

Vous avez un projet écologique? N'attendez pas!

Panneaux solaires, isolation, véhicule électrique... La Commission Environnement et Développement Durable souhaite inciter les Optevoziens à entreprendre des initiatives écologiques afin de réduire leur empreinte carbone. Il existe de nombreuses subventions et aides de l'Etat pour les projets de développement durable et un des objectifs de la Commission Environnement est de vous soutenir en facilitant la compréhension des démarches. Nous souhaitons mettre en avant régulièrement dans la Lettre Optevozienne des initiatives éco-responsables de nos concitoyens.

Si vous avez réalisé un projet et souhaitez partager vos expériences, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



« Conscients des enjeux climatiques actuels, nous voulions faire un geste en tant que particulier pour l'environnement. En juin 2019, nous avons fait installer par une entreprise spécialisée 20 panneaux photovoltaïques de 300W chacun. Ceux-ci produisent entre 1 et 40kwh par jour selon les conditions météorologiques! L'Etat soutient aujourd'hui, et ce de plus en plus, les installations des énergies renouvelables ce qui nous a permis de bénéficier d'une aide pour notre installation. Malgré l'orientation de notre toit ouest/sud ouest, qui n'est pas optimale bien sûr, et après un an d'installation, nous avons produit 2/3 de notre consommation électrique annuelle.

Chaque situation, et chaque installation sont atypiques (besoins en production électrique, nombre de panneaux à installer, orientation de la toiture, consommation électrique, financement...) mais nous avons calculé, pour notre cas, un retour sur investissement sur 10 ans.

Grâce à une appli reliée au système, nous voyons en temps réel la production de chacun des panneaux (ainsi qu'un éventuel défaut dans le système).

Pour combler le 1/3 manquant, nous essayons d'être responsables envers notre consommation en utilisant les appareils électriques pendant les heures creuses, en favorisant les cycles économiques et en sensibilisant nos enfants. "C'est pas Versailles ici !" »

Katie Touzet - Concitoyenne Optevozienne, Conseillère Municipale et membre de la Commission Environnement

Vous trouverez un complément d'initiatives et d'information sur les sites internet www.agirpoulatransition.ademe.fr et www.entransition.fr



Equipe de rédaction :

José Quilès, Dominique Garcia, Richard Four, Séverine Antonio, Damien Bel, Emilie Pillaz, Patricia Vidal, Kathrine Touzet, Aurélie Ruis, Nathalie Rivoire, Georges Pillaz, Stéphanie Decosterd.

Merci à nos distributeurs bénévoles : Catherine Garnier, Cendrine Gomet, Gisèle Poulet, Monique Vachet, Geneviève Pillaz, Jean-Pierre Magnin, Paul Dimier.